 <p><b>UBFC</b> UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p>	<p><b>CONSEIL ACADÉMIQUE</b></p> <p>◆ ◆ ◆ ◆</p> <p><b>PROCÈS VERBAL</b></p>
<p><b>approuvé au CAC du 29/05/2017</b></p>	<p><b>jeudi 13 avril 2017</b></p>

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14h40.

## 1. Informations de la Présidente

### ➤ Projets IDEX/ISITE

Le Président de la République a reçu le 13 mars dernier les lauréats des projets IDEX/ISITE. Une délégation pour le programme Isite BFC était présente.

UBFC reçoit un financement de près de 40 millions d'euros pour la période 2017-2020, soit 10 millions par an pour le projet ISITE BFC, les Labex ACTION et LipSTIC et l'IDEFI Talent Campus. Le projet ISITE BFC qui détenait un préfinancement de 5 millions d'euros dans l'attente de son financement définitif dispose donc d'un financement complémentaire de l'ordre de 3 millions d'euros au titre de l'année 2017.

### ➤ Accréditation des formations

Le CNESER (conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) lors de sa réunion du 22 mars 2017, a donné un avis favorable à :

- l'accréditation des 6 écoles doctorales UBFC,
- la délivrance du Doctorat et de l'HDR par UBFC,
- les 5 mentions de Masters internationaux (6 parcours),
- l'offre de formation des établissements.

### ➤ Cotutelle UBFC pour les unités de recherche

Le Ministère a validé la qualité de cotutelle à UBFC pour les équipes d'accueil (EA) du site. UBFC est cotutelle de 31 EA sur le site BFC. UBFC est également co-tutelle de deux UMR INRA (CESAER et agroécologie).

### ➤ Concours "ma thèse en 180 secondes" (MT 180s)

MT180s est un concours ouvert aux Doctorants pour présenter leur sujet de recherche. Ils disposent de 3 minutes et de l'appui d'une seule diapositive afin d'exposer en français ; de façon claire, concise et convaincante leur projet de recherche.

Cette année, AgroSup a accueilli la finale régionale du concours MT 180s qui s'est tenue le 4 avril dernier. Parmi la dizaine de doctorants ayant candidaté,

- Justine LOBBE (UTBM, ED SPIM, Laboratoire FEMTO) reçoit le prix du jury pour la présentation de sa thèse "pour un développement et une conception de produits pour tous" ;

- Aline ROBERT-HAZOTTE (UB, ED ES, Laboratoire CSGA) reçoit le prix du public (ex-aequo) pour la présentation de sa thèse "impact des enzymes du métabolisme des odorats sur la perception olfactive chez l'homme" ;
- Chloé LAUBU (UB, ED ES, Laboratoire Biogéosciences) reçoit le prix du public (ex-aequo) pour la présentation de sa thèse "caractère adaptatif de la personnalité et des émotions : heuristiques et prise de décisions chez un cichlide monogame" ;

Les présentations des 10 candidats sont disponibles en *replay* sur la chaîne YouTube d'UBFC.

Suivra, la finale nationale courant mai-juin puis la finale internationale, le 27 septembre 2017 en Belgique.

### ➤ **PIA 3 : nouveaux cursus universitaires (NCU) et écoles universitaires de recherche (EUR)**

UBFC sera accompagnée d'un bureau d'étude, *Excellence Consulting*, pour l'élaboration des projets qui doivent être remis pour le 14 juin 2017.

Concernant le PIA3 NCU, le groupe de travail est piloté par Khadija Chahraoui, VP chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle à UBFC. Elle signale que la communauté s'est bien mobilisée lors des 3 réunions qui ont déjà eu lieu et indique aux membres du CAC qu'une synthèse de ces rencontres leur sera faite d'ici peu.

Les remarques suivantes sont émises par les membres du CAC :

- demande un éclaircissement sur l'articulation du groupe de pilotage pour faire remonter les projets
- demande si une composante peut intervenir sur plusieurs projets ? oui
- demande comment intégrer le PIA3 ? Il convient de se rapprocher du groupe de travail. Une demande de précision est faite sur la possibilité de déposer des projets indépendants. La cohérence doit être assurée au niveau du site pour ne pas affaiblir les chances de succès face au jury.

Concernant le PIA3 EUR, le groupe de travail est animé par Michel de Labachellerie, VP chargé de la coordination de la recherche et des projets structurants à UBFC, avec pour chaque projet d'EUR, un binôme de porteurs de projet. Actuellement, 3 projets sont en préparation en appui sur les 3 axes ISITE-BFC. Les SHS sont intégrées dans les 3 projets. Elles n'ont pas cette année de projets propres mais elles sont associées aux groupes de travail en vue de la préparation de projets pour la seconde vague.

### ➤ **Signature scientifique UBFC**

La Présidente informe le conseil des taux des publications mentionnant la signature scientifique UBFC par rapport au total de celles des établissements membres :

	<b>2015 - 2017</b>	<b>2016 - 2017</b>
Taux avril 2017	31%	48%
Taux février 2017 (rappel)	30%	48%

*Les chiffres sont issus d'une extraction WOS (Web of Science)*

Le jalon ISITE-BFC (30%) est dépassé pour la période longue. La progression continue mais sur 249 publications seulement 126 portent la signature UBFC soit 50% contre 62% (en janvier/février). Les marges de progression sont à rechercher du côté du référencement : les établissements ont communiqué sur ce point, via un guide méthodologique précisant le référencement "Univ. Bourgogne Franche-Comté" pour garantir la bonne collecte des publications par les moteurs de recherche. Il faut veiller à ce référencement pour l'ensemble des auteurs du site concerné par les publications.

**La Présidente propose de renouveler cette information auprès des établissements notamment sur l'intitulé "Univ. Bourgogne Franche-Comté".**

➤ **divers**

- Une délégation UBFC a été invitée à visiter le site d'AgroSup Dijon le 10 avril dernier. Pour mémoire l'ENSAM avait accueilli UBFC en novembre 2016 sur le site de Cluny. Ces visites sont importantes et seront réalisées sur les autres sites des établissements tout au long du contrat.
- Mouvement des personnels au sein d'UBFC :  
15/03/2017 : arrivée de madame Delphine JOLISSAINT, assistante de direction auprès du Président et de la Directrice Générale des Services  
02/05/2017 : arrivée de madame Cristina BUSQUET-PARETS, responsable financière  
09/05/2017 : arrivée de madame Samya CHAMANE, assistante de communication auprès du Cabinet
- Renouvellement CNESER – les étudiants élus au CAC sont grands électeurs pour les élections étudiantes du CNESER. La Présidente demande aux étudiants élus présents de faire circuler cette information et de prendre attache vers le Président d'UBFC pour plus d'information.

La Présidente propose au conseil d'inverser les points 3 et 2 de l'ODJ afin de permettre à Mme Chahraoui de présenter les questions relatives à la formation en début de conseil.

## **2. Masters internationaux : modificatif des dates de campagne de candidature**

A la suite d'une réunion de travail avec les responsables des relations internationales, il ressort que les dates de campagne votées (avril 2017 – juil./août 2017) ne permettent pas de respecter les délais réglementaires de gestion des dossiers d'inscription.

C'est pourquoi, est proposé aujourd'hui aux membres du CAC de voter sur :

- de nouvelles dates de campagne de candidature : avril 2017 – 30/06/2017
- l'ouverture d'une 2<sup>ème</sup> session d'inscription si la capacité n'est pas complète : 21/08/2017 – 11/09/2017

Sans autre remarque, La Présidente met au vote ses deux propositions.

**VOTE : unanimité**

En cours de séance, Madame Chahraoui informe l'assemblée d'une réponse du Ministère qui vient d'arriver, concernant l'ouverture d'une seconde session. Il s'avère que cette proposition n'est pas possible. La Présidente prend note de cette remarque et propose de reprendre le vote précédent puisque celui-ci liait les 2 propositions (modificatif des dates et ouverture d'une seconde session).

La Présidente met donc au vote uniquement la modification des dates de campagne de candidature (annexe 1)

**VOTE : unanimité**

## **3. Approbation des procès-verbaux du 20 janvier 2017 et du 16 février 2017**

La Présidente interroge l'assemblée sur des remarques à formuler sur ces procès-verbaux. Sans remarque, la Présidente met au vote l'approbation du :

- procès-verbal du 20 janvier 2017
- procès-verbal du 16 février 2017

**VOTE : unanimité**  
**VOTE : unanimité**

Avant de poursuivre l'ordre du jour, la Présidente propose de regrouper les points relatifs au rapport HCERES et au contrat de site. D'une part pour présenter les avancées depuis cette expertise et d'autre part, pour faire le lien avec certaines recommandations des experts HCERES qui ont été intégrées au contrat de site.

#### **4. HCERES et contrat de site (volet commun)**

La présidente souhaite en préambule souligner l'ensemble des actions qui ont été réalisées depuis la mise en place de la COMUE et qui témoignent d'ores et déjà d'un dynamisme important dans les missions d'UBFC pour le site.

Elle présente notamment les actions réalisées depuis la visite des experts HCERES des 18,19 et 20 octobre 2016, à savoir :

- la structuration d'UBFC : nomination VP, accueil nouveaux personnels
- la mise en place des instances : CA et CAC et clarification du rôle du CAC (commission CAC et création des groupes de travail formation et recherche)
- l'intégration de l'ENSAM, 7<sup>ème</sup> membre fondateur – modification des statuts en cours
- la formation doctorale : accréditation des 6 ED/HDR/Doctorat, constitution du Collège Doctoral...
- le projet I-SITE : mobilisation de la communauté sur les AAP, jalons atteints sur les différents AAP.

S'ajoutent à ces actions, l'élaboration du volet commun du contrat de site (ci-après) et des actions en cours telles que le :

- le schéma directeur du numérique,
- l'élaboration des cartographies des formations et de la recherche.

La présidente invite ensuite les membres du CAC à discuter sur le rapport HCERES avant de passer à la discussion sur les différents volets du contrat de site.

#### **Contrat de site (volet commun)**

La Présidente rappelle que le contrat sera signé au Ministère le 20 avril prochain. Le volet commun du contrat de site comprend plusieurs parties :

- le projet stratégique de site complété par le document trajectoire et jalons,
- le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) volet 1,
- la note d'intention du schéma directeur du numérique (SDN).

L'ensemble de ces documents ont fait l'objet de navettes UBFC/établissements et ont été soumis au Conseil des Membres et dans les CA des établissements.

La présidente rappelle que la partie *Projet stratégique* avait reçu un avis favorable du CAC à la séance du 20 janvier 2017. Elle indique les modifications qui ont été apportées dans la version soumise à la séance d'aujourd'hui. Elle indique les modifications qui répondent à certaines remarques formulées au CAC du 20 janvier 2017.

Elle attire l'attention du conseil sur la principale modification qui concerne la structuration académique et scientifique d'UBFC (page 23 et suivantes). Une structuration en 7 pôles thématiques (schéma page 26) est proposée. La Présidente précise que les 3 premiers pôles sont associés aux axes thématiques d'I-SITE BFC (SFAT/SV2TEA/SCS) et que 3 pôles sont dédiés aux SHS. Enfin le Pôle Ingénierie et Management est bien identifié en tant que pôle thématique comme cela est indiqué dans les statuts d'UBFC. Cette structuration apporte une simplification par rapport à une option matricielle, croisant groupes de disciplines et thèmes stratégiques. Elle donne une visibilité forte aux SHS car les divisions proposées dans le projet I-SITE ne prévoyaient que deux divisions pour les SHS. Dans le contrat de site proposé, les SHS se développent sur 3 pôles. On remarque par ailleurs que les sciences de la vie et de la terre sont intégrées au pôle n°2 – SV2TEA et que les sciences de gestion sont présentes dans le pôle n°4 – DGEP.

Lors de l'échange qui a suivi les remarques suivantes ont été formulées :

- sur le positionnement du PIM, ses spécificités et son articulation avec les autres pôles, en particulier sur la stratégie internationale et la politique du doctorat qui ne sont mentionnées que pour ce PIM. La présidente précise qu'il ne s'agit pas de missions spécifiques au PIM mais qu'il s'agit d'orientations stratégiques fortes sur lesquelles le PIM a souhaité affirmer ses ambitions. Les autres pôles ont vocation à définir leurs missions qui peuvent tout à fait s'appliquer au doctorat et aux actions internationales,
- le schéma ne doit pas être opposable à de futures coopérations entre pôles,
- l'actualisation du tableau présentant les spécificités territoriales des axes proposés lors de l'élaboration du projet I-SITE (pages 27-28).

La Présidente met au vote le projet stratégique et le document "trajectoire & jalons".

**VOTE : majorité (1 abstention)**

### **Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) – Volet 1**

Olivier Prévot, 1<sup>er</sup> VP à UBFC, présente le volet 1 du SDVE. Une première version avait reçu un avis favorable par les membres du CAC lors de la séance du 20 janvier 2017.

Lors des échanges, les membres proposent :

- l'intégration du VP étudiant dans la composition du comité de coordination,
- l'invitation du Crous dans le groupe de travail sur la carte européenne,
- de vérifier la formulation concernant le soutien de la Région BFC (page 40).

Suite à ces remarques, la Présidente met au vote le SDVE.

**VOTE : unanimité**

### **Note d'intention sur le Schéma Directeur du numérique (SDN)**

Christophe Cruz, VP chargé de la politique numérique et des systèmes d'information à UBFC, présente la note d'intention qui pose les bases du SDN et se compose de 4 parties :

- un listing des rédacteurs,
- un préambule,
- une présentation du contexte de cette mission (le SDN est un document du contrat de site),
- les orientations nationales (SNES, Mipnes dont l'expertise menée les 24/25/26 novembre 2016 a permis une cartographie des besoins).

Le document tient compte du plan de simplification de Thierry Mandon ainsi que des 20 nouvelles mesures présentées fin 2016.

La note d'intention du SDN est structurée autour de 2 points centraux :

- un portefeuille de projets (7 projets) au service de trois ambitions et enjeux :
  - le numérique au sein des missions des établissements,
  - le numérique pour la modernisation et la simplification,
  - le numérique au service de la pédagogie et de la recherche.
- la gouvernance du numérique : comité de pilotage du numérique, fiches missions...

**VOTE : unanimité**

## 5. PEPITE Bourgogne Franche-Comté

La présidente remercie Madame Pascale Brenet, chargée de mission entrepreneuriat à UBFC, de sa participation à la séance du CAC d'aujourd'hui pour présenter un programme important et structurant du site autour de l'entrepreneuriat étudiant. Elle l'invite à présenter le PEPITE BFC (annexe 2) et remercie également de sa présence Fabienne Badet, chef de projet Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat.

Labellisé en mars 2014, le PEPITE BFC est l'un des 29 Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Il propose un ensemble d'actions de sensibilisation, de formations et d'accompagnement destinées aux étudiants en cours de formation et aux jeunes diplômés.

Les missions sont les suivantes :

- développer les compétences entrepreneuriales
- l'innovation pédagogique,
- favoriser la création d'entreprises par les étudiants et doctorants,
- être un facteur du développement et de l'innovation dans le territoire.

Pascale Brenet indique qu'une réelle dynamique existe avec PEPITE et les sites des établissements. Cette dynamique se matérialise par le nombre croissant de projets et d'étudiants acteurs au cours du temps. Sur l'année 2017, PEPITE BFC a formé ou sensibilisé environ 4 000 étudiants et a accompagné 51 étudiants entrepreneurs. Les étudiants sont d'excellents ambassadeurs pour promouvoir auprès de leurs pairs les actions du PEPITE. Le PEPITE BFC se caractérise par le développement de relations avec les dispositifs homologues au niveau européen et à l'international.

Ce dispositif prend également de plus en plus d'importance au regard des missions des établissements universitaires et des écoles quant à l'insertion professionnelle des étudiants et au développement d'une culture entrepreneuriale créatrice d'innovation et d'emplois.

Un point important des échanges en séance concerne la visibilité du PEPITE sur les différents campus du site et l'amélioration de cette visibilité auprès de la communauté des usagers. Mme Dominique Froment, directrice du CROUS – Besançon, propose que des affiches puissent être disposées dans les différentes cafétérias.

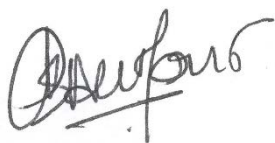
Concernant les missions du PEPITE BFC, des relais actifs au niveau des sites bourguignons sont enfin sollicités afin d'éviter un déséquilibre avec les sites franc-comtois.

## 6. Questions diverses

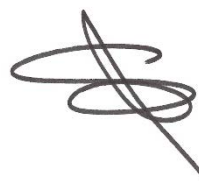
Aucune question n'a été transmise.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du CAC et rappelle que le prochain CAC se tiendra le jeudi 18 mai 2017.

La séance est levée à 18h45.



Catherine BAUMONT  
Présidente  
du conseil académique d'UBFC



Carine KOÇUR  
Secrétaire de séance

# ANNEXES

**Annexe 1 : modificatif des dates de campagne de candidature Masters UBFC**

**Annexe 2 : présentation PEPITE BFC**